

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 56

Annonce No 17-173017

Services

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Saint-Avé.

Correspondant : Mme le maire, mairie Place de l'hôtel de Ville 56890 Saint-Avétél. : 02-97-60-70-10  
télécopieur : 02-97-44-58-91.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org>.

**Objet du marché : maîtrise d'œuvre à bons de commande pour la réalisation des travaux d'assainissement des années 2018 à 2020 pour la commune de Saint-Avé.**

*Lieu d'exécution et de livraison*: mairie - place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé.

*Caractéristiques principales* :

mission de maîtrise d'œuvre à bons de commande pour la réalisation de travaux sur les équipements, ouvrages et réseaux d'assainissement, programmés et non programmés, de la commune de Saint-Avé. Les prestations concernent des missions de maîtrise d'œuvre conformément à la loi m.o.p. N° 85-704 du 12 juillet 1985 et aux décrets et arrêtés qui s'y réfèrent. Chaque bon de commande émis par le maître d'ouvrage comportera les éléments de mission avp, pro, visa, det et AOR. L'élément ACT fera l'objet d'un bon de commande spécifique et unique pour l'ensemble du marché (sauf défaillance du titulaire du marché de travaux ou survenance d'un nouveau besoin). Le détail des prescriptions techniques figure au cahier des clauses techniques particulières (Cctp) et au bordereau des prix (Bp). Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa notification et reconductible expressément 2 fois par période successive d'un an

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les montants des commandes par période d'un an sont au minimum de 2 000 euros (H.T.) et au maximum de 20 000 euros (H.T.). Les montants minimum et maximum des commandes seront identiques pour chaque période de reconduction. Le marché est un accord-cadre, à bons de commande, fixant toutes les stipulations contractuelles, soumis aux dispositions des articles 78 à 80 du décret no 2016-360 du 25/3/2016 relatif aux marchés publics. Le marché n'est découpé ni en tranche ni en lot. Les estimations des enveloppes financières affectées annuellement aux travaux sont indiqués au CCTP. Le marché est traité à prix unitaires. Le détail estimatif (De) joint au dossier donne les quantités estimées de commandes annuelles.

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui.

*Cautionnement et garanties exigés* : il n'est pas exigé de retenue de garantie.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : il n'est pas prévu le versement d'avance. Les prestations de maîtrise d'œuvre seront financées par le budget assainissement de la commune. Elles seront payées par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Des intérêts moratoires sont applicables le cas échéant.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : les candidats pourront répondre en groupement momentané solidaire ou conjoint. En cas de réponse sous forme de groupement conjoint, en application de l'article 45 du décret 2016-360 marchés publics, après attribution du marché à un groupement momentané conjoint, la personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études notamment en assainissement.

Les candidats peuvent soumissionner en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

critères de sélection des candidatures : 1.garanties et capacités techniques et financières  
2.Capacités professionnelles.

Les renseignements et pièces à fournir figurent au règlement de la consultation. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres : 17 janvier 2018, à 17 heures.**

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* MOE ASS 2018 2020.

*Renseignements complémentaires :* les modalités de jugement des candidatures et des offres (critères de jugement des offres, pondération et éléments de jugement) sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les séances d'ouverture des plis ne sont pas publiques. Des négociations pourront être engagées (voir le règlement de la consultation). Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sans négociation.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Jusqu'à la date et l'heure limites de remise des plis, le dossier de consultation des entreprises peut être:

- téléchargé sur le profil acheteur <https://marches.e-megalisbretagne.org> (entité : ville de saint-avé)
- remis ou expédié gratuitement une fois sur support papier, à chaque candidat qui en fait la demande écrite en français adressée à Mairie de Saint-Avé - service finances achats durables - place de l'hôtel de Ville - B.P. 40020 - 56891 SAINT-AVE Cedex

Tél.: + 33 297607010 ; télécopieur : +33 297445891 e.mail : [fad@saint-ave.fr](mailto:fad@saint-ave.fr)

Le délai limite de demande de renseignements est de 10 jours avant la date limite de remise des offres.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les pièces de candidature et d'offre à joindre et les modalités de jugement des candidatures et des offres (critères de jugement des offres, pondération et éléments de jugement) sont détaillées dans le règlement de la consultation. Les plis devront porter l'intitulé de la consultation et être remis dans le délai limite fixé ci-avant :

- soit sur support papier : les plis sont à déposer contre récépissé à l'accueil de la Mairie (adresse en entête) ou envoyés en recommandé avec avis de réception postal ou encore par coursier avec suivi, à l'adresse physique figurant en en-tête;
- soit de manière dématérialisée : les plis sont à remettre à l'adresse : <https://marches.e-megalisbretagne.org>.

Le pli en réponse sur support papier doit revêtir la mention "ne pas ouvrir".

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :* Commune de Saint-Avé.

*Correspondant :* Mme LAMARQUE, mairie Place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé, tél. : 02-97-60-70-10, télécopieur : 02-97-44-58-91, adresse internet : <https://marches.e-megalisbretagne.org>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :* Commune de Saint-Avé.

*Correspondant :* Mme JICQUELLO, mairie Place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé, tél. : 02-97-60-70-10, télécopieur : 02-97-44-58-91, adresse internet : <https://marches.e-megalisbretagne.org>.

*Mots descripteurs :* Maîtrise d'œuvre.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 décembre 2017**